

Questions orales

Je tiens à lui signaler qu'un cours sur le sexisme sera donné cet été.

Elle saura aussi que le gouvernement a nommé beaucoup plus de femmes à la magistrature que le gouvernement libéral précédent.

Je lui signale, entre autres, que trois femmes siègent maintenant à la Cour suprême du Canada.

Nous faisons tous les efforts possibles pour régler ce problème. Si ma collègue a des propositions à me faire, je serai heureux de les entendre.

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, tout cela a l'air bien. Le gouvernement aime parler de chiffres, mais parlons un peu de pourcentages.

Étant donné que seulement 9 p. 100 des juges nommés par le gouvernement fédéral dans ce pays sont des femmes, le ministre peut-il nous promettre que le gouvernement accroîtra considérablement le nombre de femmes parmi les juges nommés par lui et qu'il le fera bientôt?

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, puisque ma collègue a parlé de pourcentages, je tiens à lui signaler que 16 des 66 juges promus à un niveau supérieur par notre gouvernement étaient des femmes, soit 24 p. 100.

Par ailleurs, 16,7 p. 100 des nouveaux juges nommés étaient des femmes. Ma collègue sait que notre bilan est bien meilleur que celui du gouvernement libéral précédent, mais elle ne l'admettra jamais à la Chambre.

Des voix: Bravo!

* * *

LE BUDGET

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Les Canadiens vivant à l'extérieur d'Ottawa sont furieux de ne pas avoir accès aux documents budgétaires comme par le passé, vu que ceux-ci ne seront distribués qu'à Ottawa.

Le ministre comprend-il que les particuliers et les petites entreprises seront désavantagées, du fait qu'ils ne pourront pas réagir aussi vite que les grandes sociétés qui ont des représentants à Ottawa? Réalise-t-il que cela est

injuste et représente pour les Canadiens n'habitant pas Ottawa un handicap économique?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je comprends l'inquiétude du député. Nous avons en effet révisé le processus de distribution cette année. Cependant, je suis sûr qu'il se rend compte que le lendemain du budget, au début de la journée de travail, tout le monde aura les documents budgétaires et pourra les étudier peu de temps après le dépôt du budget à la Chambre.

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Monsieur le Président, le ministre des Finances vient de confirmer que les habitants du Canada n'auront pas les mêmes possibilités que ceux qui habitent ici.

Pourrait-il expliquer cela à la Chambre? La fuite du dernier budget a eu lieu à Ottawa—pas à Montréal ou à Vancouver. Pourquoi punit-il les habitants du Canada plutôt que ceux d'Ottawa?

M. Boudria: Ottawa est au Canada!

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, il ne s'agit pas de punir qui que ce soit. Ce que nous faisons, c'est une légère modification du processus de distribution des documents budgétaires.

Les divers services auxquels souscrivent les cabinets d'avocats et de comptables seront toujours disponibles. C'est par eux que les entreprises obtiennent la majorité de leurs renseignements.

De cette façon, elles pourront avoir les mêmes renseignements tout aussi rapidement qu'avant. Ce sont simplement les documents eux-mêmes qui seront quelques heures en retard.

* * *

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Joe Fontana (London-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Le ministre prétend que l'actuelle taxe sur les ventes des fabricants représente 4,5 p. 100 du coût d'une nouvelle maison, alors que selon les gens de l'industrie, ce chiffre serait plus près de 3,7 p. 100.

Le ministre maintient que la TPS n'aura aucune répercussion ou presque sur le prix des logements, mais selon l'industrie elle-même, ces prix augmenteront de 2 p. 100.